

**COMUNIQUE AUX MEDIAS, 18 mai 2008**

**Le PSS et l'USS ne peuvent pas continuer de soutenir la prétendue « libre circulation des personnes »**

La 5<sup>e</sup> *Rencontre de syndicalistes et de socialistes sur les conséquences des directives européennes en Suisse* a eu lieu à ce samedi 17 mai à Neuchâtel. Nous avons abordé la question de la reconduction de l'accord bilatéral avec l'Union européenne portant abusivement le nom d' « accord sur la libre circulation des personnes ».

Il n'y a pas de « libre circulation des personnes » dans l'accord bilatéral avec l'UE, mais la libre exploitation des travailleurs. Au nom de la défense de la libre prestation de services, la cour européenne de justice vient en effet de rendre trois arrêts qui rendent illégales et inopérantes les protections contre le dumping inscrites dans les conventions collectives de travail et dans les lois nationales et locales (arrêts Laval, Suède ; Viking, Finlande ; et Ruffert, Allemagne).

C'est une évidence, la prétendue « libre circulation des personnes », c'est l'application concrète des dispositions de la directive Bolkestein, qui prévoit que les travailleurs détachés soient employés selon les conditions du pays d'origine.

Or les prestations de services sur territoire helvétique sont passées en 3 ans de 40'000 à plus de 61'000.

La Cour européenne de justice s'apprête à déclarer illégales les mesures d'accompagnement – au demeurant insuffisantes – péniblement négociées avec les syndicats !

L'Union européenne fait déjà pression pour que soit liquidée la « règle des 8 jours », qui impose que les prestations de services non soumises à autorisation fassent au moins l'objet d'une annonce à l'avance.

Les militants socialistes et syndicalistes présents sont d'avis que le PSS et l'USS ne peuvent pas continuer de soutenir cette politique. C'est pourquoi ils ont lancé un **Appel aux élus du PSS aux Chambres fédérales, aux dirigeants du PSS et de l'USS\***, lequel se conclut ainsi : « *Compte tenu des faits établis, et des conséquences prévisibles, nous pensons que les députés du PSS aux Chambres fédérales devraient voter contre la reconduction et l'extension de l'accord avec l'Union européenne sur la libre circulation des personnes et que le PSS et l'USS devraient lancer le référendum si cet accord et son extension étaient votés par les Chambres.* »

Conférences internationales

Les syndicalistes, membres du PSS et jeunes en formation réunis le 17 mai apportent leur soutien à la conférence ouvrière internationale qui se tiendra le 25 mai à Stockholm pour le retrait des arrêts de la cour européenne de justice concernant les cas Laval, Viking/Vaxohlm et Ruffert ;

Ils ont également été informés de la tenue de la XV<sup>ème</sup> rencontre internationale de syndicalistes pour la préservation des conventions de l'OIT, qui se tiendra à Genève le 7 juin prochain.

Pour information: [info@ucpo.ch](mailto:info@ucpo.ch)

Annexes :

- Appel lancé le 17 mai
- Journal *Pour une politique ouvrière*